



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Les représentants de la FSU sont, depuis la création des CHS-CT, force de propositions pour travailler au développement d'une politique de santé et de sécurité au travail des personnels ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de travail.

Si nous pouvons saluer l'engagement des personnels administratifs qui gèrent ce dossier avec la plus grande rigueur, on ne peut que regretter l'absence de perspectives concrètes et de volonté de votre part de mettre en œuvre une réelle politique de prévention à l'échelle du département.

En effet, malgré les demandes répétées des représentants de la FSU, la compilation des risques auxquels sont exposés les personnels consignés dans les différents registres (SST, DUERP...) ou constatés lors des visites ne débouche sur aucune politique départementale de prévention.

Or, l'ambition des représentants des personnels est bien d'apporter des réponses concrètes aux personnels et de mettre en place des mesures qui permettent d'améliorer leur quotidien de travail. Nous considérons qu'il devrait ici s'agir d'une ambition partagée avec l'administration. Or, nous ne constatons pas de volonté politique de mettre en œuvre cette ambition.

Aucune réponse n'est apportée à nos courriers. Aucune mise en œuvre concrète n'est déclinée. Une nouvelle fois, la FSU a été obligée d'ajouter des points à un ordre du jour initial qui ne tenait aucun compte du Programme Annuel de Prévention. Depuis deux ans, les protocoles liés aux violences et incivilités ainsi qu'à la scolarisation des élèves hautement perturbants sont inscrits au Programme Annuel de Prévention sans qu'un premier travail soit engagé dans ces domaines.

Le travail réalisé par l'ARACT, financé par le Ministère et la MGEN, dans le cadre de conventions successives laissait espérer un accompagnement spécifique de notre CHSCTD, un état des lieux partagés, des recommandations adaptées et des mesures de prévention efficaces. Un CHSCTD spécial devait être convoqué pour la restitution des travaux, il n'aura jamais eu lieu. L'ARACT devait accompagner nos travaux, ceci n'aura été que très rarement le cas ! **Quelle gabegie !**

Pourtant, dans un climat social particulièrement dégradé, nous mesurons que nos collègues sont particulièrement exposés à la colère et parfois aux violences et incivilités des usagers en qualité d'agent d'un Service Public de l'État. Il y a urgence à créer pour les personnels un cadre rassurant de travail qui garantisse, par les protocoles que vous vous êtes engagés à produire, le plein et entier soutien de l'administration en direction de ses agents.

Nous espérons vivement que vous allez aujourd'hui donner des gages de votre engagement pour offrir ces garanties aux personnels. A défaut, nous serions contraint de penser qu'il s'agit de l'anticipation de la fusion programmée des CT et des CHSCT qui disparaîtrait de fait... Cela entraverait le contrôle par les représentant-es des personnels des obligations des employeurs publics et des chefs de service en matière de santé et de sécurité au travail. Cela restreindrait aussi les possibilités d'intervention des représentant-es des agent-es pour l'amélioration de leurs conditions de travail. La FSU y est fermement opposée et se mobilisera avec les personnels pour empêcher la mise en œuvre de cette contre réforme. La FSU proposera un vœu en ce sens.

A Guéret, le 21 mars 2019